

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	23 novembre 2020	Séance du : 08 décembre 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le huit décembre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 44	
Présents : 39	Pour : 44	
Absents : 1	Contre :	
Représentés : 5	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), , Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault) Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault). M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par M Jean FRADIN (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet (Ceyras) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault)

Absents : M. Jean Claude LACROIX (Ceyras)

Objet : Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2021

Monsieur BARDEAU rappelle aux membres du Conseil communautaire les dispositions de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales donnant aux collectivités la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ce, jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2021.

Cette opération permet d'éviter de perturber le fonctionnement des entreprises engagées dans des opérations d'investissement par la Communauté de communes du Clermontais et de permettre aux services de fonctionner correctement, notamment par l'achat imprévu d'un ordinateur ou d'un outillage imputé en investissement.

En conséquence, Monsieur BARDEAU propose aux membres du Conseil communautaire d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 pour les budgets suivants et selon les niveaux de vote réglementaires :

	Chapitre	Désignation chapitre	Rappel BP 2020	Montant autorisé (maxi 25%)	% autorisé
Budget Général	20	Immobilisations incorporelles	59 450,00	14 862,50	25,00%
	204	Subventions d'équipement versées	576 138,00	144 034,50	25,00%
	21	Immobilisations corporelles	569 021,00	142 255,25	25,00%
	23	Immobilisations en cours	827 808,00	206 952,00	25,00%
	TOTAL			2 032 417,00	508 104,25
Régie eau	20	Immobilisations incorporelles	134 083.00	33 520.75	25.00%
	21	Immobilisations corporelles	409 142.00	102 285.50	25.00%
	23	Immobilisations en cours	1 474 718.43	368 679.61	25.00%
	TOTAL			2 017 943.43	504 485.86
Régie assainissement	20	Immobilisations incorporelles	198 830.00	49 707.50	25.00%
	21	Immobilisations corporelles	117 347.96	29 336.99	25.00%
	23	Immobilisations en cours	1 591 037.38	397 759.35	25.00%
	TOTAL			1 907 215.34	476 803.84
DSP SAUR Eau	20	Immobilisations incorporelles	292 516.66	73 129.17	25.00%
	23	Immobilisations en cours	215 845.00	53 961.25	25.00%
	TOTAL			508 361.66	127 090.42
DSP SAUR assainissement	20	Immobilisations incorporelles	124 250.27	31 062.57	25.00%
	21	Immobilisations corporelles	13 200.00	3 300.00	25.00%
	TOTAL			137 450.27	34 362.57
PERETOISE eau	20	Immobilisations incorporelles	41 200.93	10 300.23	25.00%
	TOTAL			41 200.93	10 300.23
PERETOISE assainissement	20	Immobilisations incorporelles	16 100.00	4 025,00	25,00%
	TOTAL			16 100.00	4 025.00
Base de plein air du Salagou	21	Immobilisations corporelles	35 688.49	8 922.12	25,00%
	TOTAL			35 688.49	8 922.12

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

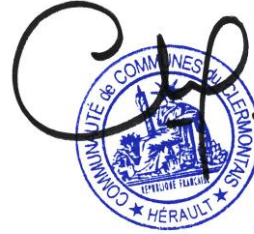
Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 pour les budgets indiqués dans le tableau ci-dessus et selon les niveaux de vote réglementaires,

AUTORISE Monsieur Le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.